LES RESPONSABILITÉS DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS

ORGANISATEUR : STAJ NORD / ARTOIS

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

Initiation | Gratuit | 3 | Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Permettre aux participants de mesurer pleinement l'étendue de leur responsabilité sur le plan civil et pénal que ce soit au titre de leur association ou à titre personnel

Permettre aux participants d'évaluer leurs besoins en assurance (activités, locaux,...) afin de souscrire un contrat adapté.

DATE(S) DE LA FORMATION

25 septembre 2020
9h30 / 12h00

LIEU DE LA FORMATION

Centre Social et Culturel de la Briquette - 29, rue Champagne
59770 Marly

POUR S'INSCRIRE

0327472997

nord-artois@staj.asso.fr

STRUCTURE FORMATRICE

STAJ Nord / Artois

Voir la présentation de cette structure